



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom: CAROLIN –SAVON NOIR 5L - S405601

Code du produit: 16023387

Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale: Division Professionnelle de Bolton Solitaire S.A.

Adresse: 11, Av.Dubonnet-92407 COURBEVOIE Cedex.

Téléphone:01 46 67 58 81. Fax:01 43 33 61 87.

Website : [www.solipro-boltonsolitaire.com](http://www.solipro-boltonsolitaire.com)

[Solipro-fds@boltonsolitaire.fr](mailto:Solipro-fds@boltonsolitaire.fr)

Numéro de téléphone d'appel d'urgence :

Société/Organisme: Centre antipoison (Paris : 01-40.05.48.48).

Utilisation de la substance/préparation : Nettoyant sols

### 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

### 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3 : voir paragraphe 16.

Substances Dangereuses représentatives :

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

Autres substances apportant un danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Nom	Symb.	R:	%
SAVON DE COCO OU PALM DE POTASSE	Xi	36	10 <= x % < 25

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

ETIQUETAGE SELON REGLEMENT 648/2004/CE

de 15 à 30 %: savon

moins de 5 %: agents de surface non ioniques

également : parfums

FRAGRANCES ALLERGISANTES : LIMONENE

### 4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné.

### 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

### 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE



Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

#### Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

### 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

#### Mesures d'ordre technique :

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

### 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations générales :

Etat Physique :

Liquide visqueux, couleur jaune, parfum citronnelle

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH de la substance/préparation :

Base forte.

Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est :

>11.5

Point/intervalle d'ébullition :

non précisé

Intervalle de Point Eclair :

non concerné.

Pression de vapeur :

non concerné.

Densité :

± 1.011 g/mL

Hydrosolubilité :

Soluble.

#### Autres données :

Point/intervalle de fusion :

non précisé

Température d'auto-inflammation :

non précisé.

Point/intervalle de décomposition :

non précisé.

### 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

### 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

La classification de ce produit a été établie conformément aux principes sur la manière de considérer le pH et sa contribution à la classification des préparations recommandées par l'Association Internationale de la Savonnerie, de la Détergence et des Produits d'Entretien (conformément à la Directive 2001/60/CE portant Adaptation au Progrès Technique de la Directive sur les Préparations Dangereuses 99/45CE et introduisant un Nota Bene sur les préparations à pH extrême à l'annexe II, partie B, tables IV et IV A).

### 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.

### 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Déchets:

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

#### Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

#### Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

### 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2009 - IMDG 2008 - ICAO/IATA 2009).

### 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

#### Classification selon :

La directive dite < Toutes préparations > 1999/45/CE et ses adaptations.

Le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).



**Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:**

- S 2 Conserver hors de la portée des enfants.
  - S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
  - S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette  
Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- Contient du Limonene. Peut déclencher une réaction allergique.

**Dispositions particulières :**

Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité lire Quantité totale présente dans l'installation)  
Cette préparation relève d'une nomenclature spécifique.

**16 - AUTRES INFORMATIONS**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

**Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3**

- R 36 Irritant pour les yeux.

—